



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-84462>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-84462**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Description : Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Identifiant de la procédure : 98b56cf3-2b8f-4160-a566-c6f7d01de24a

Identifiant interne : MM-31082026

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71356100 Services de contrôle technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R.2161-2 à 2161-5 et l'article L.2124-2 du Code de la commande publique. Ce marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des dispositions L.2125-1 et R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique. L'accord-cadre concerne les prestations énumérées dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU). Il est traité à prix unitaires et donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le présent accord-cadre n'est pas alloti dans la mesure où au regard des économies d'échelle, l'allotissement rendrait financièrement plus coûteux et techniquement plus difficile l'exécution des prestations. En effet, les prestations objet du marché présentent un caractère homogène et relèvent d'une même typologie technique, à savoir des missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires confiées à un bureau de contrôle agréé. La globalisation des prestations au sein d'un marché unique vise à garantir la cohérence des interventions, la mutualisation des moyens techniques et humains, ainsi que la continuité et la fiabilité du suivi réglementaire des installations et équipements du patrimoine bâti. Un allotissement serait donc de nature à complexifier l'organisation des contrôles, à fragmenter les responsabilités et à nuire à la lisibilité du pilotage réglementaire, sans apporter de gain opérationnel ni économique significatif. L'accord-cadre est conclu pour les montants suivants pour toute la durée de l'accord-cadre : -Montant minimum : 120 000 € HT - Montant maximum : 720 000 € HT. La compétence suivante est obligatoire et devra être détenue par le candidat individuel, ses sous-traitants et/ou le groupement ayant déposé une offre. Il s'agit d'une compétence technique, opérationnelle et organisationnelle nécessaire à la réalisation des missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune. Le titulaire devra notamment démontrer : 1. Compétence en réemploi de matériaux : Intégration de matériaux issues du réemploi dans les projets de construction /réhabilitation. Par ailleurs, il est fait rappel de la règle de l'incompatibilité de l'activité de contrôle technique avec l'exercice de toute activité de conception, d'exécution ou d'expertise d'un ouvrage en vertu de l'article L.111-25 du Code de la construction et de l'habitation et de l'article R.111-31 du même code. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire, sauf lorsque le montant est inférieur à 600 € TTC. Le candidat pourra se présenter soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement (solidaire ou conjoint). La forme du groupement est libre au stade de la présentation de la candidature et de l'offre, l'un des opérateurs économiques membre du groupement étant désigné comme mandataire. Cependant, si l'attributaire est un groupement conjoint, le mandataire devra être désigné comme solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Toutefois, un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, ni se présenter à la fois en candidat individuel et en tant que mandataire d'un groupement. La réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire dans le cadre du présent marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché sans publicité ni mise en concurrence préalable, en application des dispositions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans suivant la date de notification du présent contrat. Afin de promouvoir l'emploi, Plaine Commune souhaite faire appel aux partenaires privilégiés que sont les soumissionnaires qui répondent à ses marchés publics. Dans ce cadre, le présent marché comporte une mesure incitative à la mise en place d'actions d'insertion professionnelle. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée ferme de

quatre ans à compter de sa notification. Les délais d'exécution des prestations passées durant la période de validité de l'accord-cadre seront fixés à l'article 4.6 du CCTP. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire ou alternative n'est prévue. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres finales. Les prestations sont financées par l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Une avance est accordée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, lorsque le montant du bon de commande est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du bon de commande si la durée de son exécution est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois. Ce montant est porté à 10 % pour les TPE/PME. Le montant de l'avance ne peut être affecté par la mise en œuvre d'une clause de variation de prix. Le remboursement de l'avance commence lorsque le montant des prestations exécutées par le titulaire atteint ou dépasse 65,00 % du montant initial de l'accord-cadre Il doit être terminé lorsque ledit montant atteint 80,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, de l'accord-cadre. Ce remboursement s'effectue par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire à titre d'acompte ou de solde. Garanties financières de l'avance : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Description : Réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires sur l'ensemble du patrimoine bâti exploité par Plaine Commune

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71356100 Services de contrôle technique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations - 45 %

Description : Prix des prestations, apprécié en fonction du DQE établi par le pouvoir adjudicateur

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique - 50 %

Description : Valeur technique décomposé comme suit : Sous-critère 2.1 : Pertinence de la méthodologie proposée pour la réalisation des prestations, l'organisation, la gestion des interventions et la production des livrables : - Méthodologie détaillée pour la réalisation des missions conformément au CCTP, incluant le mode opératoire, les étapes de vérification, les outils et supports utilisés, et les critères de conformité appliqués ; -Dispositions prévues pour garantir le respect des engagements méthodologiques annoncés dans le mémoire (suivi, contrôle qualité, procédures internes de vérification) ; -Gestion des risques et mesures préventives pour assurer la sécurité et la conformité réglementaire durant l'exécution des prestations ; -Modalités de communication et de reporting avec le pouvoir adjudicateur, incluant les supports et fréquence des rapports. 30 % Sous-critère 2.2 : Pertinence des moyens humains dédiés à la réalisation du marché, appréciée au regard de la disponibilité et de la qualification des intervenants : -Présentation du groupement ou de l'entreprise : organigramme, rôle du mandataire et des cotraitants, part d'intervention et organisation pour l'exécution des prestations ; -Composition et organisation de l'équipe affectée à la mission, qualifications et expériences professionnelles des responsables et exécutants, avec CV individuels ; -Organisation de l'équipe mobilisée pour les différentes missions de l'accord-cadre (contrôle technique des opérations et vérifications réglementaires du patrimoine) ; -Gestion de la planification et des ressources humaines, allocation prévisionnelle du temps sur chaque élément de mission. 20%

Critère :

Type : Qualité

Nom : Performance en matière d'insertion sociale - 5 %

Description : Performance en matière d'insertion sociale, appréciée en fonction des dispositions prises par l'entreprise en termes d'insertion professionnelle

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946075&orgAcronyme=p2q>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=946075&orgAcronyme=p2q>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/10/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Informations relatives aux délais de recours : voir documents de la consultation

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Etablissement Public Territorial
Plaine Commune

Organisation qui traite les offres : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Public Territorial Plaine Commune

Numéro d'enregistrement : 20005786700018

Adresse postale : 21 avenue Jules Rimet

Ville : Saint-Denis

Code postal : 93210

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique

Adresse électronique : mayooragi.manoharan@plainecommune.fr

Téléphone : +33 155935555

Adresse internet : <https://plainecommune.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine puig

Ville : Montreuil cedex

Code postal : 93558

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse internet : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ac162923-e140-434d-8b53-0f7459693c05 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/08/2026 à 11:59

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/08/2026